

VINCI RÉINVENTE LE STAGE DE 3^{ÈME} OBLIGATOIRE EN FRANCE AVEC SON NOUVEAU PROGRAMME « GIVE ME 5 »



5 000
stages / an



Des collégiens
issus de quartiers
d'éducation prioritaire (REP et REP+)



10
académies
partenaires



Ateliers de
**développement
personnel**

Témoignages
de collaborateurs

Ateliers de
**prise de parole
en public**

Visites
de sites

Présentation des
métiers



Objectif :

**Faciliter
l'orientation**
future des collégiens



Participer à la
cohésion sociale
des territoires

Rueil-Malmaison, le 19 février 2019

**VINCI réinvente le stage obligatoire de 3^e
avec son nouveau programme « Give me 5 »**

- Une première en France : 5 000 stages proposés chaque année à des collégiens issus des quartiers d'éducation prioritaire dans toute la France
- Une semaine de découverte sur-mesure en immersion au cœur des activités de VINCI : 5 jours pour découvrir 5 secteurs d'activité avec visites de sites, découverte des métiers, témoignages de collaborateurs, ateliers pédagogiques

VINCI annonce aujourd'hui le lancement de son ambitieux programme en faveur de la lutte contre les inégalités : « Give me 5 ». Avec ce dispositif, en partenariat avec l'Éducation nationale, le Groupe propose de réinventer le stage obligatoire de 3^e en France et s'engage à accueillir chaque année 5 000 stagiaires collégiens issus des quartiers d'éducation prioritaire REP et REP+.

Pendant 5 jours, en immersion totale, les collégiens auront l'opportunité de découvrir les 5 secteurs d'activité de VINCI grâce à un programme sur mesure renouvelé chaque jour, axé sur l'orientation et l'insertion : présentation des secteurs d'activités, tables rondes et témoignages de collaborateurs évoquant leurs parcours, ateliers pédagogiques (prendre la parole en public, évaluer ses compétences numériques, travailler son e-reputation...). Ce programme permettra aux stagiaires de découvrir le monde de l'entreprise et la diversité de ses métiers afin de les aider dans leur orientation future. Il a été élaboré avec le soutien des rectorats de 10 académies identifiées pour l'opération : Aix-Marseille - Amiens - Bordeaux - Créteil - Lille - Lyon Nancy-Metz - Strasbourg - Toulouse - Versailles.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Plan de la lutte contre la pauvreté et les inégalités souhaité par le Président de la République. Les pouvoirs publics ont annoncé en juillet dernier une mesure visant à garantir 30 000 offres de stages découverte de 3^e à des collégiens issus des quartiers prioritaires : 15 000 devant être pourvus par le secteur public et 15 000 par le secteur privé.

« Avec Give me 5, VINCI a l'ambition d'ouvrir les portes du monde de l'entreprise aux jeunes issus des quartiers en difficultés. Parce que nos activités sont durablement ancrées au cœur des territoires, notre responsabilité est de participer à la cohésion sociale du pays et d'aller encore plus loin dans nos engagements sociétaux. L'idée est aussi de faire comprendre aux générations à venir que l'entreprise est une formidable opportunité de développement, d'émancipation et de réussite. » a déclaré Xavier Huillard, président-directeur général de VINCI.

Avec « Give me 5 » VINCI prend deux autres engagements :

- réserver 20% de stages de césure et de fin d'études aux étudiants issus des quartiers défavorisés;
- développer un dispositif inédit de stratégie territoriale pour l'emploi (STEP) visant à accompagner 10 personnes très éloignées de l'emploi dans 10 territoires sélectionnés chaque année.

Ce programme est une nouvelle illustration des actions du Groupe en faveur de la diversité et de l'égalité des chances. VINCI est convaincu que la diversité des profils est une richesse pour l'entreprise, notamment dans un contexte de complexité des projets menés en France comme à l'international. Les entreprises du Groupe s'attachent ainsi à promouvoir au quotidien l'égalité des chances et à prévenir toute forme de discrimination dans leurs activités.

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant plus de 210 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com